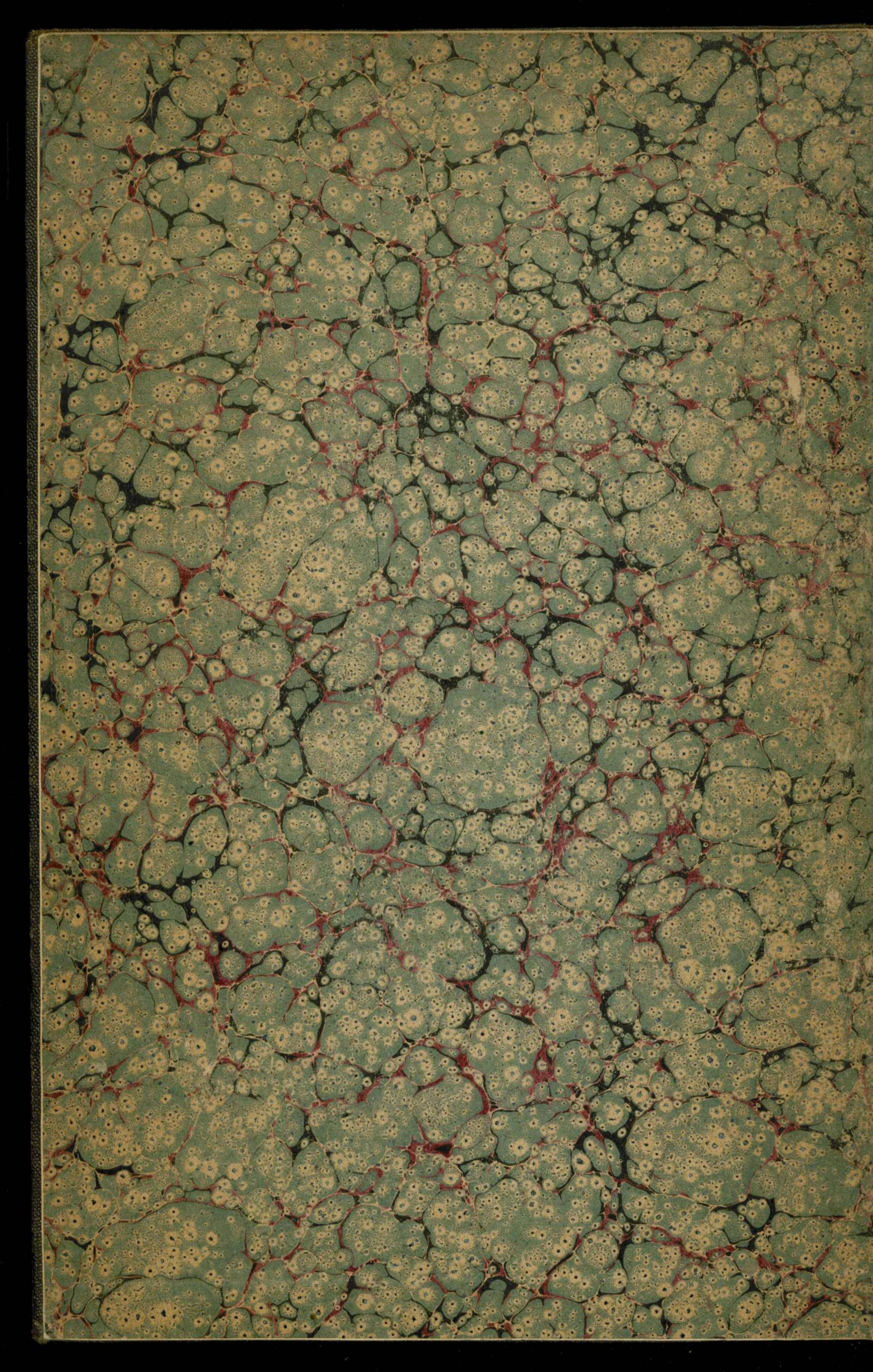


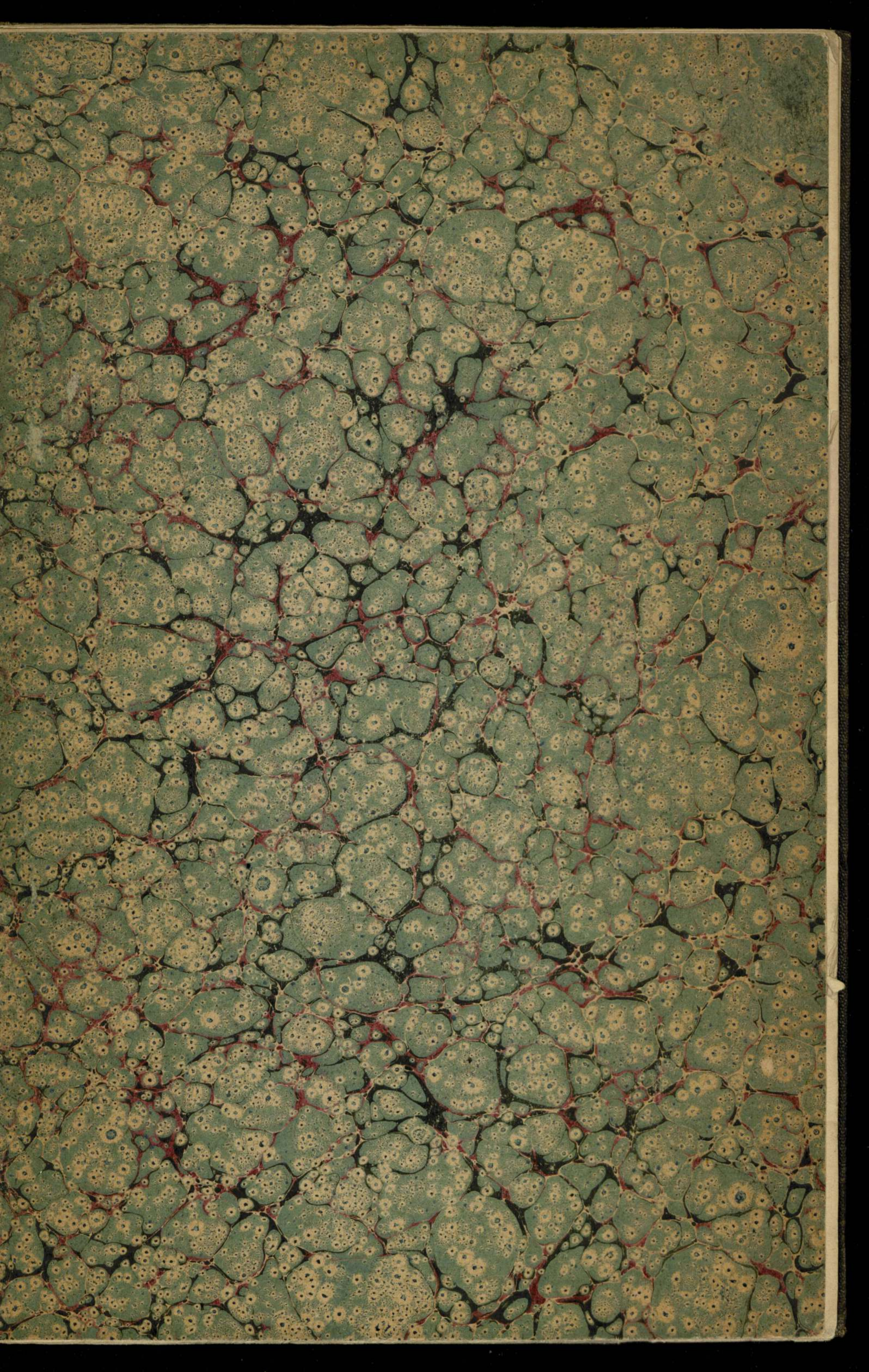


M. LESUEUR

PAR

VILLAGRE





NÉCROLOGIE ET BEAUX-ARTS.

M. LESUEUR,

Directeur général de la musique de l'empereur Napoléon I[er], surintendant de la musique des rois Louis XVIII et Charles X, membre de l'Institut et de toutes les sociétés savantes de l'Europe, chevalier de la Légion d'honneur, de Saint-Michel et de l'ordre grand-ducal de Louis de Hesse-Darmstadt, professeur de haute composition au Conservatoire impérial de musique.

Le goût de la musique se ranime de plus en plus; dans les douces émotions et les pures jouissances qu'elle procure, on cherche l'oubli des douleurs et des angoisses de la période révolutionnaire que nous venons de traverser. L'éclat de la dernière saison musicale témoigne de l'enthousiasme passionné qu'on éprouve aujourd'hui pour cet art enchanteur, qui a le merveilleux privilége de jeter un poétique reflet et en quelque sorte un charme divin sur les misères de notre existence.

A mesure que le sentiment et l'intelligence de l'harmonie se développent sous l'influence de l'ordre et de la paix, on se sent attiré vers l'étude des grands maîtres qui ont illustré notre patrie, on remonte aux sources du beau, on interroge les chefs-d'œuvre ; on comprend que la musique ne peut se régénérer qu'en s'inspirant des traditions de ces génies immortels, à qui les suffrages des connaisseurs et les sympathies du public ont assigné une place exceptionnelle. Nous accueillons avec

plaisir ces heureuses tendances. Comment désespérer de l'avenir musical quand on voit revivre partout le culte des modèles !

Parmi les artistes illustres des premières années de ce siècle, il n'en est pas qui aient plus de droits que Lesueur à l'admiration des générations nouvelles ; il n'en est point dont le pays puisse s'enorgueillir à plus juste titre.

Comme compositeur dramatique et religieux, Lesueur compte peu de rivaux dans l'école française. Ses œuvres, marquées du sceau du génie, ont résisté à toutes les variations du goût, à tous les caprices de la mode. Par les beautés impérissables qui brillent dans ses productions, Lesueur est un véritable modèle. Nous ne saurions donc mieux inaugurer nos *Archives générales* que par un article spécial sur ce grand compositeur.

Lesueur est né le 15 février 1760, à Drucat-Plessiel, près Abbeville, d'une famille ancienne et distinguée. Il a l'honneur de compter parmi ses ancêtres collatéraux Eustache Lesueur, une des illustrations artistiques du siècle de Louis XIV.

Dès l'enfance de Lesueur, on put pressentir les hautes destinées qui l'attendaient dans la carrière des beaux-arts.

Admis, dès l'âge de sept ans, à l'école de musique d'Abbeville, il passa bientôt après à celle de la cathédrale d'Amiens, où il commença ses études classiques; elles furent complétées au collége de la même ville.

Après avoir successivement exercé les fonctions de

maître de musique de la cathédrale de Séez, en Normandie, de sous-maître de l'église des Saints-Innocents, à Paris, et de maître de musique de la cathédrale de Dijon, il fut appelé, en 1782, à la maîtrise du Mans, qu'il quitta l'année suivante pour celle de l'église de Saint-Martin de Tours.

Le brillant succès de ses compositions religieuses au concert spirituel, en 1784, lui valut la maîtrise des Saints-Innocents.

En 1786, après un concours dont il subit les épreuves avec la plus grande distinction, Lesueur obtint la maîtrise de l'église métropolitaine de Paris: c'était là un fait exceptionnel, unique peut-être; le nouveau titulaire venait d'atteindre sa vingt-sixième année, et la règle exigeait qu'on eût quarante ans et qu'on fût dans les ordres; mais, grâce à sa réputation déjà reconnue, le chapitre de Notre-Dame dérogea en sa faveur à la règle établie.

Lesueur se trouvait dans une position éminemment favorable à l'épanouissement de son génie musical ; il sut en profiter, et chacune de ses productions accusa des progrès remarquables.

Son imagination, fécondée par l'étude des grands maîtres, produisit des œuvres d'un immense intérêt, dont les connaisseurs parlaient avec éloge, et que la foule écoutait avec une profonde émotion. Jamais peut-être on n'avait vu se presser à Notre-Dame une telle affluence d'auditeurs.

C'est que Lesueur comprenait merveilleusement le

caractère de la musique religieuse. Tour à tour grave et sévère, onctueux et tendre, plaintif et mélancolique, il possédait au plus haut degré le secret d'arracher l'âme aux distractions terrestres, et de l'élever, sur les ailes de la prière, dans les régions du spiritualisme chrétien. L'inspiration religieuse, devenue si rare de nos jours, éclate dans tous les ouvrages qu'il a composés pour l'Église. Ses messes, ses oratorios, ses motets, ses cantates, ses psaumes, sont de véritables modèles du genre, et leur exécution produit toujours un effet irrésistible dans les grandes solennités.

A un âge où la plupart des hommes cherchent encore leur route, Lesueur marchait déjà d'un pas ferme et sûr dans la voie qu'il s'était tracée. Les célébrités musicales et littéraires de l'époque lui témoignaient la plus vive sympathie, et Sacchini, juste appréciateur de ses brillantes facultés, l'engageait fortement à aborder la carrière dramatique. Il résista à toutes ces séductions par déférence aux prières de ses supérieurs.

Cependant la Révolution française poursuivait sa marche, et les maîtrises n'échappèrent point au naufrage où disparaissaient toutes les institutions du passé. Forcé de se créer une nouvelle position, il donna un libre essor à sa vocation pour le théâtre.

Il débuta sur la scène lyrique le 16 février 1793, par un opéra en trois actes, intitulé *la Caverne*, qui fut représenté au théâtre Feydeau. Les chants énergiques et vigoureux que renferme cet ouvrage, furent chaleureusement applaudis. Lesueur avait eu l'heureuse idée

d'introduire dans son opéra les chœurs syllabiques dont Rameau avait donné le premier exemple dans son chœur admirable de *Castor et Pollux: Brisons tous nos fers*. *La Caverne* eut 700 représentations consécutives.

A la *Caverne* succéda *Paul et Virginie*, opéra en trois actes, représenté en 1794 au théâtre Feydeau. Parmi les beautés de premier ordre qui ont été signalées dans cet ouvrage, on cite toujours l'*Hymne au soleil*, morceau qui a été tant de fois exécuté avec un éclatant succès dans les réunions musicales, dans les concerts de la cour, et qu'ont applaudi toutes les capitales de l'Europe. —Lesueur composa ce beau morceau en quelques heures, en sortant d'une répétition de *Paul et Virginie*.

C'est deux ans après, en 1796, qu'il donna, au même théâtre, *Télémaque*, opéra en trois actes. De ravissantes mélodies et une couleur locale d'une saisissante vérité assurèrent à cet ouvrage une longue série de représentations. Les chœurs des Satyres et des Vents produisaient toujours un effet immense. *Télémaque* fut d'abord mis en répétition au Grand-Opéra ; mais un ordre du Directoire exécutif en arrêta la mise en scène, sous le prétexte que Télémaque était le fils d'un roi. Cependant il fut donné en ballet, quelque temps après, à l'Académie de musique.

Les pièces que nous venons de signaler attestaient, sans contredit, de profondes études musicales, une vigoureuse et puissante imagination, et une remarquable entente de la scène. Mais le génie du compositeur n'avait pas encore dit son dernier mot ; il se révéla

avec une force et un éclat inattendus dans *Ossian ou les Bardes*, tragédie lyrique en cinq actes, représentée à l'Académie impériale de musique le 10 juillet 1804. L'apparition de cette œuvre sublime est, sans contredit, l'événement musical le plus saillant qui ait marqué les premières années de ce siècle. Malgré trente degrés de chaleur, le public, chaque jour plus nombreux, encombrait tellement la salle et les abords du théâtre, que pendant plusieurs représentations on renvoyait toujours plus de 200 personnes.

On sait que Napoléon assistait, avec l'impératrice Joséphine, à la première représentation des *Bardes*, et qu'il donna lui-même le signal des applaudissements. Sur la fin du troisième acte, Lesueur fut invité à se rendre auprès de Sa Majesté, qui se leva en l'apercevant et lui dit :

« Je vous salue, M. Lesueur ; venez jouir de votre triomphe ; vos deux premiers actes sont magnifiques, mais le troisième est *inaccessible*. »

En même temps, Napoléon lui désignait un siége entre lui et l'impératrice, tandis que les cris de *vive l'Empereur! vive Lesueur!* éclataient de toutes parts.

Le lendemain, le célèbre compositeur recevait, des mains du général Duroc, le brevet de chevalier de la Légion d'honneur, ainsi qu'une tabatière d'or qui porte cette inscription : « *L'Empereur des Français à l'auteur des Bardes*, » et que sa famille conserve précieusement.

Toutes les formules de l'éloge ont été épuisées à l'égard de cette admirable partition, et toute appréciation

nouvelle serait ici superflue. Nous aimons mieux laisser parler les hommes les plus compétents de l'époque.

Quelque temps avant la représentation des *Bardes*, M. Bonet, directeur de l'Opéra, disait, dans sa brochure sur le théâtre en l'an XII :

« L'opéra des Bardes, ce monument de génie et cause de tant de persécutions, va sortir enfin de l'abîme dans lequel on espérait l'engloutir. Son succès doit honorer l'esprit français, en même temps qu'il relèvera la renommée de ce théâtre. »

Le comte de Luçay, premier préfet du Palais, adressait la lettre suivante au directeur de l'Opéra, le 22 messidor an XII :

« La mise en scène de l'opéra des *Bardes* doit faire époque dans les fastes de l'Académie impériale de musique, et contribuer à rendre à cet établissement son premier éclat. Le succès brillant et mérité que cet ouvrage a obtenu le place parmi les chefs-d'œuvre de la scène lyrique ; il est, pour les auteurs et les artistes de l'Académie, la récompense la plus flatteuse de leur talent et de leur zèle. »

Voici le jugement exprimé par le célèbre Paësiello, dans une lettre adressée à Lesueur en 1805 :

« Je ne trouve point d'expression assez forte pour vous exprimer le plaisir, la sensation et l'étonnement que j'ai éprouvés, hier au soir, à la représentation de votre opéra des *Bardes* : tout y est sublime, tout y est original, tout y est dans la nature sublime, parce que vous avez su maîtriser toutes vos idées, et les con-

duire avec cette élévation, cet empire que l'art exige ; original, parce que vous n'avez imité personne dans la nature, parceque vous avez l'art de faire chanter comme on parle, c'est-à-dire avec cette progression de voix et cet accent de l'âme, véritables images des accents de la parole. »

Le peintre David écrivait à Lesueur, en sortant de la représentation des *Bardes* :

« Quand mon pinceau commencera à se geler, mon âme à se glacer, j'irai réchauffer l'un et l'autre aux accents brûlants et passionnés de votre lyre. »

Lesueur, qui avait partagé quelques mois avec Paësiello les fonctions de directeur de la musique impériale, en fut nommé, en 1804, seul directeur et administrateur général. — Dès 1792, il avait été l'un des cinq inspecteurs généraux nommés pour organiser le Conservatoire de musique ; il conserva ces fonctions pendant dix années. En 1818, il fut nommé professeur de composition, en remplacement de Méhul.

Au milieu des travaux multipliés qu'exigeait l'exercice de ces importantes fonctions, Lesueur trouva le loisir et la liberté nécessaires pour enrichir le théâtre de nouvelles productions.

La *Mort d'Adam*, tragédie lyrique en trois actes, représentée au Grand-Opéra en 1809, vint ajouter un nouveau fleuron à la couronne de l'auteur des *Bardes*. Le sujet offrait d'immenses difficultés. Il s'agissait de reproduire les accents de la musique primitive et cette naïve simplicité, dont les habitudes de notre civilisation

et les progrès de la science nous éloignent de plus en plus. Nourri des sublimes beautés de la poésie biblique, Lesueur traita le sujet de la mort d'Adam avec un talent supérieur.

Il reçut, à l'occasion de cette partition, de précieux témoignages de sympathie et d'admiration. Voici ce que lui écrivait le comte Lacépède, à qui l'histoire naturelle et la musique doivent de si remarquables travaux:

« La lettre que mon célèbre confrère vient de m'adresser est trop honorable pour moi, pour que je ne la conserve pas avec bien du soin. Je le remercie de l'occasion qu'il veut bien me fournir de mêler de nouveau mon hommage à ceux que le public lui décerne avec tant de justice. Je souscris avec beaucoup de plaisir pour un exemplaire de la belle tragédie lyrique d'*Adam*, et je le prie d'agréer de nouveau l'assurance de mon ancienne et fidèle amitié, et de l'admiration que ses grands talents m'inspirent. »

Beethowen, ayant entendu la *Mort-d'Adam*, s'écria : « *Cette musique semble guérir mes maux* : *Lesueur a donc trouvé l'un des archets que les anges, témoins de la création, ont laissé tomber des cieux !* » Quel plus bel éloge Lesueur pouvait-il désirer?

Lesueur composa encore avec Persuis, un de ses élèves de prédilection, l'*Inauguration du temple de la victoire*, opéra en un acte, représenté à l'Académie impériale de musique en 1807, et le *Triomphe de Trajan*, qui eut un immense succès de vogue. Enfin, pour dernier ouvrage dramatique, *Alexandre à Babylone*.

Des détails du plus haut intérêt se rattachent à cette dernière partition. Mais laissons d'abord parler un des plus anciens amis de Lesueur : M. Baour-Lormian, l'auteur du poëme. Voici comment il s'exprime dans un article nécrologique, publié en 1837, sur l'homme de génie que la France venait de perdre :

« Quelques mois après l'éclatant succès de l'opéra des *Bardes*, Lesueur vint me voir, et me dit en m'abordant : « Mon cher ami, je vous apporte une bonne nouvelle, nous allons travailler ensemble. — Je ne demande pas mieux, répondis-je ; mais quel sujet allons-nous traiter ? — Je n'en sais rien encore, mais voici le fait : L'Empereur, après avoir entendu la messe que j'ai fait exécuter hier à la chapelle, en traversant la galerie de Diane, m'a aperçu et m'a dit : — Eh bien ! illustre Barde, vous vous reposez donc ? C'est s'arrêter en trop beau chemin. — Sire, ai-je répondu, je n'ai pas de poëte. — Vous en trouverez facilement ; » et l'Empereur vous a désigné.

Quoiqu'elle date de près de quarante ans, *la musique d'Alexandre à Babylone est toujours susceptible d'exciter le plus puissant intérêt, et l'on verrait avec joie sonner l'heure d'une réparation éclatante !... Il serait digne des compositeurs qui, de nos jours, ont conquis un rang dans le monde des arts, de prendre l'initiative de cette réparation. C'est s'honorer soi-même que d'honorer les grands hommes qui nous ont précédés dans la carrière, et dont les exemples et les préceptes ont guidé nos premiers pas ;* et qui donc a formé un plus grand nombre de brillants

élèves que Lesueur? Qui donc a donné à la musique dramatique et religieuse une impulsion plus féconde?

Par la supériorité de son enseignement au Conservatoire, et par ses ouvrages didactiques si appréciés de toute l'Europe musicale, Lesueur a puissamment influé sur le développement des plus belles intelligences de ce temps-ci. Parmi les artistes qui ont grandi sous sa direction, il nous suffira de citer Persuis, Berlioz, Ambroise Thomas, Lecarpentier, Ermel, Elwart, Ernest Boulanger, Gounod, Varney, Frédéric Duvernoy, Reber, que l'Académie des beaux-arts de l'Institut vient d'admettre dans son sein. Nous ajouterons à cette liste M. Xavier Boisselot, compositeur plein de talent et d'avenir, que Lesueur a choisi pour gendre.

La reconnaissance devait seule protéger le nom de l'illustre maître contre les atteintes de l'indifférence et de l'oubli. Personne ne fut plus que lui sympathique à la jeunesse; personne n'allia à un plus haut degré l'élévation du caractère à l'éclat du génie; personne ne fut plus jaloux de sa dignité personnelle et de l'honneur des artistes. A ce sujet, voici quelques anecdotes caractéristiques qui termineront ce travail :

L'empereur Paul I[er] lui avait fait proposer un engagement de cinquante mille roubles, s'il consentait à s'établir en Russie, pour jouer, dans cette contrée, le rôle brillant que Hendel avait rempli en Angleterre. Lesueur répondit qu'aucune considération ne le déterminerait à quitter la France, au service de laquelle il était résolu de consacrer toutes ses facultés.

Un jour, le maréchal Berthier l'invita à lui envoyer l'élite des artistes de la musique de l'Empereur qu'il recevait à dîner. Lesueur arriva à l'heure indiquée, ainsi que les artistes. Le maréchal les reçut dans la salle à manger, et dit au célèbre compositeur que la musique jouerait pendant le repas et exécuterait ensuite des contredanses. Lesueur, surpris d'une telle proposition, répondit, avec une noble assurance, que les artistes qu'il amenait n'étaient point des ménétriers, mais les premières réputations de l'Europe ; qu'ils croyaient être appelés pour exécuter un concert devant Sa Majesté ; mais que puisqu'il en était autrement, il allait leur ordonner de se retirer, à moins que l'Empereur ne donnât des ordres précis, ce qui lui semblait peu probable. Le maréchal, irrité de ce refus, s'en plaignit à Napoléon, qui s'empressa de répondre :

« *M. Lesueur a raison. J'aime que les grands artistes aient la dignité de leur talent et la conscience de leur valeur personnelle. Faites venir la musique d'un régiment.* »

Sous la seconde Restauration, des voix s'élevèrent parmi les véritables amis de la grande musique dramatique pour demander qu'*Alexandre à Babylone* parût sur la scène de l'Opéra. Ces justes réclamations ne restèrent pas sans influence sur la direction des beaux-arts. M. le marquis de Lauriston, et après lui M. Sosthènes de Larochefoucault, aujourd'hui duc de Doudeauville, ordonnèrent que les portes de l'Académie royale de musique fussent rouvertes à l'éminent compositeur que ses chefs-d'œuvre avaient placé au premier

rang. Les modifications importantes que Lesueur avait apportées à sa partition étaient de nature à satisfaire les juges les plus difficiles. L'élite du dilettantisme attendait donc avec impatience une représentation qui devait révéler des beautés d'un caractère nouveau et d'un ordre supérieur. Mais ils avaient compté sans les intrigues, les mesquines passions et le machiavélisme de ces coteries intrigantes que blesse et qu'importune l'éclat de toute grande renommée.

Seize ans se sont écoulés depuis la mort de Lesueur, et sa dernière partition est restée inédite, et, malgré les réclamations réitérées des organes les plus importants de la presse, on n'a pas encore rendu justice au compositeur que Napoléon Ier honorait de sa sympathie particulière, et auquel sa ville natale érigeait dernièrement une statue.

Alexandre à Babylone est un chef-d'œuvre, et qu'on ne nous accuse point d'exagération. Le mot est d'une justesse incontestable ; les juges les plus éclairés l'ont dit avant nous. On sait en effet quelle profonde sensation produisirent, il y a quelques années, plusieurs morceaux de cet opéra exécutés devant un auditoire d'élite.

Une conception forte et originale, des mélodies inspirées, des chœurs magnifiques, une riche et puissante orchestration, un poëme du plus vif intéret dû au talent si brillant et si pur de M. Baour-Lormian ; enfin, des costumes d'un effet magique et une mise en scène qui unit aux splendeurs de l'Orient le goût exquis et les poétiques souvenirs de la Grèce, tels sont les élé-

ments de succès que renferme *Alexandre à Babylone*, véritable tragédie lyrique de la plus haute portée et du caractère le plus grandiose.

Par quel étrange aveuglement les diverses administrations qui, depuis trente-cinq ans, se sont succédé à l'Académie de musique, ont-elles laissé dans l'oubli le dernier chef-d'œuvre de Lesueur?

Il n'est ni dans nos habitudes, ni dans nos goûts, d'adresser à qui que ce soit des observations désobligeantes. Toutefois, il faut le dire, les hommes que leur position officielle a successivement appelés à exercer une influence directe sur les destinées de notre première scène lyrique, n'ont pas toujours été à la hauteur de leur mission. Ce n'est point sans une profonde tristesse que les amis de l'art ont vu disparaître de l'affiche les noms les plus glorieux... Que diriez-vous si l'on effaçait du répertoire de la comédie française les Œuvres de Molière, de Corneille et de Racine? Sans aucun doute, vous reprocheriez à ce théâtre de méconnaître le but de son institution. Eh bien! voilà le reproche qu'on est en droit d'adresser au Grand-Opéra. A quoi sert l'énorme subvention que l'Etat accorde à cette scène, si les hommes de génie dont le temps a consacré la gloire restent frappés d'une réprobation absolue?...

Nous faisons la part de l'attrait que le public éprouve pour la nouveauté, et toutes nos sympathies sont acquises aux compositeurs modernes qui s'efforcent d'ouvrir à la musique dramatique de plus larges horizons;

mais nous voulons qu'à côté des jeunes talents une place soit toujours réservée aux vieilles gloires. Eh bien! nous le constatons à regret, sur ce point on a manqué de reconnaissance et de justice. Gluck, Sacchini, Piccinni, Spontini, ont disparu du répertoire de l'Opéra; Lesueur a éprouvé le même sort, et l'on s'obstine à repousser une de ses partitions les plus admirables, dont le succès ouvrirait à notre première scène lyrique une ère nouvelle de prospérité.

A bout d'arguments sérieux, voici l'objection que nous opposent les adversaires systématiques de l'illustre maître : *La musique de Lesueur a vieilli!... — En vérité, c'est là un impitoyable sophisme! Est-ce que les chefs-d'œuvre vieillissent?... Est-ce que les beautés véritables peuvent subir les atteintes du temps? Est-ce que les sublimes inspirations de Gluck, de Mozart, de Beethowen, ne conservent point une éternelle jeunesse? Est-ce que les mélodies ravissantes de Grétry et de Méhul ne gardent pas toujours leur charme et leur éclat?* Lesueur appartient, lui aussi, à cette famille d'artistes privilégiés dont les œuvres ne sauraient périr, parce qu'elles sont non-seulement le résultat des combinaisons les plus savantes, mais l'expression de la nature, de la vérité et du génie.

Modeste avec ses égaux, juste et bienveillant pour tous, plein de zèle pour les intérêts de l'art et pour les progrès de ses élèves, Lesueur ne connut jamais l'envie. Il ne parlait qu'avec enthousiasme des beautés qui étincellent dans les œuvres de Méhul, de Berton, de

Chérubini. Les belles partitions des maîtres étrangers étaient également l'objet de ses éloges.

Il apportait dans les relations sociales et de famille, et dans les rapports qu'il eut souvent avec les souverains et les personnes les plus éminentes, une affabilité, une distinction et une politesse exquise qui lui conciliaient toutes les sympathies. *Il a laissé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu des souvenirs ineffaçables!!!* SA VEUVE, DONT L'INTELLIGENCE ÉTAIT SI CAPABLE DE LE COMPRENDRE ET DE L'APPRÉCIER, A VOUÉ A SA MÉMOIRE UNE ADMIRATION ET UN DÉVOUEMENT *qui ressemblent à un véritable* CULTE!..

En résumé, Lesueur fut aussi grand par le caractère que par le génie! Il a laissé un chef-d'œuvre inédit, dont l'apparition serait pour notre grand Opéra une bonne fortune. Encore une fois, nous appelons sur ce point l'attention des hommes chargés de la direction des beaux arts, et, au besoin, nous faisons un pressant appel aux sentiments élevés de l'Empereur. *Nous en avons la conviction profonde, Napoléon III tiendra à honneur d'acquitter la dette de l'empereur Napoléon Ier envers une des plus pures et des plus éclatantes renommées artistiques de l'ère impériale.*

CH. VILLAGRE.
Secrétaire de M. Baour-Lormian,
de l'Académie française.

Paris. — Imp. de H. V. DE SURCY et Ce, rue de Sèvres, 37.

on a oublié de dire que l'Empereur Napoléon Ier et l'impératrice Joséphine, ont signé son contrat de Mariage,
le Sueur, fut le seul artiste qui obtint cette faveur.

